

## **ATR associées du Québec réitère l'importance des spécificités des régions et de leur l'autonomie en matière de tourisme**

**Laval, le 6 mai 2015.** – À l'aube du dépôt des recommandations des comités formés par la ministre du Tourisme, ATR associées du Québec tient à réitérer son appui envers la démarche de révision du modèle d'affaires et réaffirme que l'atteinte des objectifs doit se faire dans le maintien de la pleine autonomie des ATR et de leur maîtrise complète de l'ensemble des fonds générés par la taxe sur l'hébergement (TSH), une mesure volontaire et flexible mise en place par et pour les régions.

« Les spéculations génèrent beaucoup d'incertitudes dans les régions et la Ministre doit réitérer rapidement la confiance envers son partenaire de premier plan, les ATR. Il faut déterminer ensemble les ajustements ou les bonifications requis pour permettre l'atteinte des objectifs, mais cela doit se faire dans le respect de l'autonomie et des spécificités de chaque région. Il faut éviter d'agir de façon unilatérale», a affirmé le PDG d'ATR associées du Québec, M. François-G. Chevrier, rappelant du même souffle que la TSH est au cœur du modèle d'affaires et de développement touristique des régions du Québec.

ATR associées du Québec demande donc à la ministre du Tourisme de former, avec les ATR, un comité spécifique de mise en œuvre d'éventuelles recommandations touchant les leviers financiers régionaux. « Les ajustements financiers proposés dans le cadre de la révision du modèle doivent se faire en partenariat avec les leaders touristiques régionaux, qui sont les mieux placés pour déterminer les priorités et les modes de collaboration efficaces et respectueux de la volonté des entreprises touristiques de chaque région, comme l'indique le Plan de développement de l'industrie touristique (PDIT). Il faut faire preuve de flexibilité pour préserver l'agilité du réseau », de renchérir M. Chevrier.

Par ailleurs, les ATR démontrent également une ouverture envers une actualisation de leurs ententes avec le ministère du Tourisme afin d'y intégrer les paramètres et les balises nécessaires pour favoriser à la fois l'atteinte des cibles de performance du PDIT, l'amélioration du modèle d'affaires, le défi du financement et l'amélioration de la gouvernance. Le tout de façon consensuelle et dans le respect des priorités des régions.

**ATR associées et le réseau des ATR**

*ATR associées du Québec* est une organisation à but non lucratif regroupant 21 associations touristiques régionales (ATR). Elle représente les intérêts collectifs des ATR tout en leur offrant différents services.

Les ATR regroupent plus de 9 700 entreprises et organismes de tous les secteurs d'activité de l'industrie touristique : hébergement, restauration, attractions touristiques, centres de congrès, événements culturels, etc. Interlocutrices régionales privilégiées en matière de tourisme auprès du gouvernement du Québec et du ministère du Tourisme, les ATR sont les maîtres d'œuvre de la concertation régionale, de la promotion, du développement, de l'accueil et de l'information sur leur territoire. Elles contribuent au développement et à la mise en valeur de l'industrie touristique québécoise au profit de l'ensemble des régions du Québec.

- 30 -

Source: ATR associées du Québec  
François-G. Chevrier  
Président-directeur général  
450 686-8358, poste 23